



Auvergne, Puy-de-Dôme
Clermont-Ferrand
127 rue du Docteur-Hospital

Centre d'apprentissage masculin, puis collège d'enseignement technique Charcot, actuellement lycée professionnel Roger-Claustres

Références du dossier

Numéro de dossier : IA63002750
Date de l'enquête initiale : 2019
Date(s) de rédaction : 2023
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Patrimoine des lycées
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : centre de formation, lycée
Précision sur la dénomination : lycée professionnel
Appellation : Roger-Claustres
Parties constituantes non étudiées : gymnase, piscine

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2017, MT, 457 à 459

Historique

A la date du 2 décembre 1952, le maire présente en conseil municipal le nouveau plan d'aménagement de la ville. A la suite d'un exposé concernant la voirie, vient le chapitre sur l'équipement scolaire et universitaire dans lequel apparaissent "les centres de formation professionnelle masculin et féminin" (devenus lycée Roger-Claustres et lycée Marie-Curie).

Le premier remplacerait le centre dit de Bel-Ombre, situé 19 rue de Bien-Assis, autrement dit un établissement d'enseignement lié à (voire créé par) la présence de l'entreprise Michelin. Il est rapporté que dans les locaux Michelin 440 élèves étaient accueillis quand à Charcot (du nom du boulevard sur lequel se branche la rue du Docteur-Hospital) la capacité est de 700 élèves.

En 1954, Albéric Aubert, architecte domicilié à Clermont-Ferrand et André[-Vital] Blanc, architecte domicilié à Paris, signent les plans et élévations joints à la demande du permis de construire. Il est obtenu en 1956. Sur un cliché de l'IGN daté du 17 décembre 1956, les travaux de terrassement ont commencé (voir le site en ligne "Remonter le temps").

Dans un courrier d'Aubert à Blanc du 9 novembre 1959, il est dit que le chantier pourra être considéré comme achevé à Pâques. Il ouvre aux élèves à la rentrée de 1960.

En 1965, un gymnase est construit.

En décembre 1971, il est décidé de désigner une équipe architecte-entrepreneur afin d'ajouter trois bâtiments à l'ensemble scolaire existant. La construction est industrialisée mais c'est le procédé Costamagna qui est utilisé "ayant fait ses preuves dans plusieurs CES et CEG de l'académie de Clermont-Ferrand". Les "Procédés Costamagna" sont donc désignés par le ministère de l'éducation nationale pour réaliser le CET avec A-V. Blanc, qu'il désigne aussi. Dans un courrier de l'entreprise à l'architecte, elle l'informe qu'elle nomme alors Barrat, entrepreneur agréé "membre de notre groupement national d'entreprises" pour l'exécution. "Nous ne pourrons établir les plans qu'après avoir reçu le programme particulier à cet établissement" est-il encore écrit. "Dès réception de ce programme nous prendrons nous-mêmes contact avec vous en vue de cette étude spéciale". A-V. Blanc signe seul le devis descriptif de l'extension. Les travaux sont menés entre 1972 et 1974.

En 1978, le lycée nationalisé d'enseignement professionnel de garçons devient le lycée Roger-Claustres (du nom du directeur du CET de Clermont et de Volvic). Un projet de stèle à sa mémoire avait déjà émergé en 1971.

Dans les années 2000, à l'occasion de la restructuration du lycée commandée par la Région, la ville de Clermont-Ferrand a demandé à l'architecte de l'agence CRR chargé du projet une simulation du point de vue que l'on en aurait depuis le centre-ville, manifestation avérée d'un intérêt municipal pour la perception de l'édifice dans le grand paysage.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle ()

Dates : 1956 (daté par source), 1965 (daté par source), 1972 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : André-Vital Blanc (architecte, attribution par source), Albéric Aubert (architecte, attribution par source)

Description

Le terrain est divisé en cinq plateformes reliées par des escaliers extérieurs isolés et des rampes. Sur les plateformes prennent place les bâtiments : ateliers et enseignement technique (A), administration (D), logement du directeur et garages à vélos, externat et enseignement général (B), terrains de jeux sur la quatrième plateforme et enfin internat, cuisines, autres services et autres logements (C).

Sur les élévations, on peut lire : "Les façades sont données à titre figuratif. Tous les éléments les composant étant standardisés, toutes les cotes sont à prendre sur le plan Z (détail) et les cotes d'ensemble sur les plans et coupes". Et en effet, dans la note descriptive des travaux, datée du 29 février 1956, A. Aubert annonce : "Le principe de la construction est l'emploi d'éléments strictement modulés, sur dimensions standard. Le principe de la construction est l'application d'une seule dimension strictement modulée pour tous les éléments composant les bâtiments, gros oeuvre et aménagements intérieurs. Les murs, éléments préfabriqués, aspect pierre, forment parement de coffrage des parties en B[éton] a[rmé], sans ravalement, ni enduit -planchers en B[éton] a[rmé] ainsi que les escaliers. Les éléments des façades donnent également les parements intérieurs -suppression des enduits, plâtres et peintures, les cloisons intérieures en éléments durs de même nature que les murs. Fenêtres et portes intérieures à dimensions uniques, en métal et bois. Charpente métallique standard, couverture zinc en bacs préparés d'avance. Revêtement intérieur des sols en dur dans ateliers et circulations. Lino et caoutchouc, dans salles de classe et dortoirs. [...] L'emploi très poussé d'éléments standard a permis d'abaisser au maximum le coût de la construction [...]".

Sur la coupe du bâtiment des ateliers figurent des sheds mais il est précisé que "le profil des sheds n'a rien d'impératif. Toutes les formes que la technique moderne permet de réaliser peuvent être envisagées".

Pour la campagne de construction datée de 1972, le procédé Costamagna a été adopté (comme pour l'immeuble clermontois dénommé Muraille de Chine), mis en oeuvre là aussi par l'entreprise Barrat agréée (voir un courrier de Costamagna à A-V. Blanc du 16/11/1971). Dans ce procédé, en plus du béton armé, de la brique creuse est utilisée.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton armé ; brique creuse, maçonnerie

Matériau(x) de couverture : zinc en couverture

Plan : plan régulier

Étage(s) ou vaisseau(x) : 2 étages carrés, 3 étages carrés

Élévations extérieures : élévation à travées

Escaliers : escalier dans-oeuvre : escalier tournant à retours, suspendu ; escalier isolé : escalier droit

Typologies et état de conservation

Typologies : lycée monumental, repère à l'échelle du paysage et dont l'implantation des bâtiments sur le fonds est centripète

Statut, intérêt et protection

Sélectionné au titre d'un lycée représentatif du groupe formé des lycées "monumentaux, dont la composition des bâtiments sur la parcelle est centripète, et qui forment repère dans le paysage".

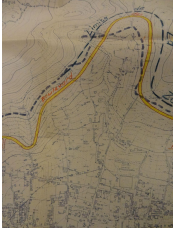
Statut de la propriété : propriété de la région

L'importance de la relation visuelle à la ville.

Le lycée n'a pas été visité. Seule l'analyse de sa relation à l'espace urbain a été menée (voir le [dossier collectif](#) et le [dossier de présentation de l'étude](#)).

La situation du lycée choisie au début des années 1950 apparaît presque comme une bizarrerie : relativement éloigné d'une artère importante, éloigné de la gare, dans un quartier pavillonnaire peu dense (alors que les ateliers amènent du bruit). Le choix tiendrait dans sa relative proximité avec l'emplacement du centre d'apprentissage dit de Bel-Ombre qu'il remplace. Ce dernier, situé 19 du rue du Bien-Assis, soit à environ un kilomètre, était réputé établissement d'enseignement de l'entreprise Michelin, et donc aux abords des usines.

Un projet de boulevard panoramique (le "boulevard des côtes") avait été prévu juste en contre-haut de l'établissement mais n'a pas été réalisé.



Plan de modification du PUD, où l'on voit, au centre, le "collège Charcot" (avant agrandissement) et en contre-haut, le boulevard des Côtes tel que projeté en 1971, mais pas réalisé. La limite indiquée en tireté noir est celle de "la zone à boisier". La situation de lisière, en revanche, est commune (actuellement 22 lycées sur les 94 de notre corpus sont en lisière, après que 35 d'entre eux aient été implantés "à la campagne"). D'ailleurs, en juin 1960, au moment de l'estimation d'une parcelle destinée à étendre l'emprise du lycée (alors collège d'enseignement technique), le directeur des impôts écrit au préfet qu'il s'agissait naguère d'une "zone de transition qui s'interposait entre le secteur aéré de la zone de construction en ordre discontinu et la zone rurale". Ce n'était que récemment que la parcelle principale du lycée avait été englobée dans la limite de l'agglomération et rattachée au secteur dit aéré.

On comprend à la lecture du dossier d'expropriation d'une parcelle qu'elle était occupée par une vigne et une cabane de vigneron.

Dans le cas présent, l'éloignement des équipements communaux obligeait en outre à prévoir de la surface afin d'y établir gymnase et plateau sportif (et piscine en l'occurrence).

Du point de vue de la voirie, le permis de construire avait été accordé à condition d'observer un recul d'alignement d'au moins quatre mètres. C'est ainsi que les bâtiments sont implantés librement sur le fonds, à distance des rues (encore chemins ruraux en 1956), environnés d'un espace libre informel, aménagé en une succession de cours qualifiées sur les plans : d'entrée, des ateliers, des classes, de service, des cuisines.

Par ailleurs, comment, du point de vue de son inscription dans l'espace urbain, adapter les "règles générales d'aspect" afférentes au PUD (Plan d'urbanisme directeur) du Grand Clermont ? Roger Puget, l'urbaniste en chef du Groupement urbain avait prévu que l'on respecte "l'unité créée par les bâtiments existants et par le site, soit dans le quartier, soit dans l'ensemble urbain"¹. Or comment s'y conformer lorsque d'autre part les architectes sont tenus d'adopter un procédé de construction industrialisée ? Il semblerait qu'André-Vital Blanc et Albéric Aubert aient résolu le problème en privilégiant des bâtiments longs mais peu élevés (R + 3 au maximum), "collés à la pente" (c'est l'expression utilisée par l'architecte Michel Corbière pour la construction du lycée Charles-et-Adrien-Dupuy au Puy-en-Velay). Il reste que l'établissement s'affirme comme repère dans le paysage par l'effacement de ses volumes peints en blanc.

Il semblerait finalement que le choix de l'emplacement par la ville ait le plus convaincu le ministère au motif que l'exposition était plein sud et que "la vue y est très étendue sur la plaine, la ville et les montagnes environnantes"². Et en effet, la vue sur la butte clermontoise et les tours de la cathédrale d'une part, la vue sur le Puy de Dôme et la chaîne des puys d'autre part, est imprenable. Il s'agit des monuments emblématiques de Clermont-Ferrand, le puy de Dôme pouvant être qualifié de monument naturel comme cela se lit dans les documents d'urbanisme du début du 20^e siècle. Cela pouvait développer un sentiment d'appartenance à la ville, autrement dit cela répondait aux injonctions d'ensoleillement vivaces depuis le 19^e siècle, et cela anticipait les injonctions d'ouverture sur la ville et sur le monde extérieur, qui seront particulièrement développées durant les deux décennies suivantes³.

1. AC Clermont-Ferrand. 896 W 1.

2. AD Puy-de-Dôme. 141 J 43. Note du secrétaire d'Etat aux Beaux-arts datée du 15 décembre 1952.

3. Voir par exemple : CROS, Louis, QUATRE, Michel, LE MEUR, Guy, et al. Architecture scolaire et aménagement de l'espace. [Paris] : La documentation française (coll. « Notes et études documentaires », n°4, 31 décembre 1974), p. 43-45. Dans cet ouvrage, on remarque la récurrence du thème de l'ouverture grâce à plusieurs titres de paragraphes, tous auteurs confondus : « Ouverture sur la ville », « Ouverture sur l'extérieur », « L'ouverture sur le monde extérieur »...

Références documentaires

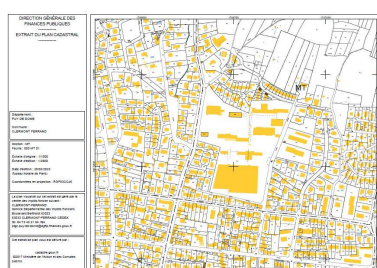
Documents d'archive

- **AD Puy-de-Dôme. 141 J 43. Fonds Blanc. [Lycée Roger-Claustres, 1952-1976]**
AD Puy-de-Dôme. 141 J 43. **Fonds Blanc.** [Lycée Roger-Claustres, 1952-1976].
AD Puy-de-Dôme : 141 J 43
- **AC Clermont-Ferrand. 1986 W 108. Lycée Roger-Claustres (1954-1959).**

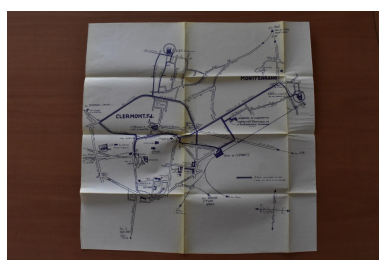
AC Clermont-Ferrand. 1986 W 108. **Lycée Roger-Claustres (1954-1959)**. Dont Permis de construire n°2261.
 AC Clermont-Ferrand : 1986 W 108

- **AC Clermont-Ferrand. 783 W 1. CET de Bel-Ombre. Divers (1958-1984).**
 AC Clermont-Ferrand. 783 W 1. **CET de Bel-Ombre. Divers (1958-1984).**
 Contient un dossier de bilan sur l'enseignement technique pour le Puy-de-Dôme (ressources de l'année scolaire 1959-1960).
 AC Clermont-Ferrand : 783 W 1
- **AC Clermont-Ferrand. 1857 W 48. Dossier d'expropriation (1959-1972).**
 AC Clermont-Ferrand. 1857 W 48. **Dossier général d'expropriation (1959-1972).**
 AC Clermont-Ferrand : 1857 W 48
- **AC Clermont-Ferrand. 896 W 1. Boulevard Côtes de Chanturgues/Dossier Taillandier, 1969-1971.**
 AC Clermont-Ferrand. 896 W 1. **Dossier "Boulevard Côtes de Chanturgues/Dossier Taillandier",**
 1969-1971.
 AC Clermont-Ferrand : 896 W 1
- **AC Clermont-Ferrand. 536 W 1. CET de Bel-Ombre. Agrandissement (1971-1976).**
 AC Clermont-Ferrand. 536 W 1. **CET de Bel-Ombre. Agrandissement (1971-1976).**
Non consulté.
 AC Clermont-Ferrand : 536 W 1
- **AC Clermont-Ferrand. 1561 W 38. Lycée Roger-Claustres (1972-1989).**
 AC Clermont-Ferrand. 1561 W 38. **Lycée Roger-Claustres (1972-1989).**
 AC Clermont-Ferrand : 1561 W 38
- **AC Clermont-Ferrand. PC 9937. CET de Bel-Ombre. Construction d'une piscine (1973).**
 AC Clermont-Ferrand. PC 9937. **CET de Bel-Ombre. Construction d'une piscine (1973).**
Non consulté.
 AC Clermont-Ferrand : PC 9937

Illustrations



Extrait du plan cadastral, 2017.
 Dess. Bénédicte Renaud-Morand
 IVR84_20236300262NUDA



Plan de situation [1960] ; avec les "artères principales ou rues d'accès plus facile ou plus rapide" menant au "CET de jeunes filles", actuel lycée Marie-Curie, et différents points de repère parmi lesquels les autres écoles d'enseignement secondaire de la ville, dont le lycée Roger-Claustres encore appelé à cette date "CET de garçons" (Archives du lycée professionnel Marie-Curie. Bureau de la gestionnaire, chemise cartonnée. 1951-1970).

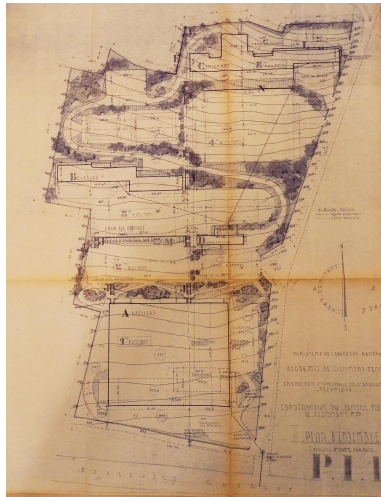


PUD (plan d'urbanisme directeur) de Clermont-Ferrand (détail) par Robert Puget, 1957-1959 (AD Puy-de-Dôme. 1709 W 333 ; fond de plan daté de 1950, mis à jour en 1954). Les trois plages couvertes de croisillons rouges correspondent aux emplacements réservés pour les futurs équipements publics. Le centre d'apprentissage masculin (devenu lycée Roger-Claustres) est en haut à gauche. Le centre d'apprentissage féminin (actuel

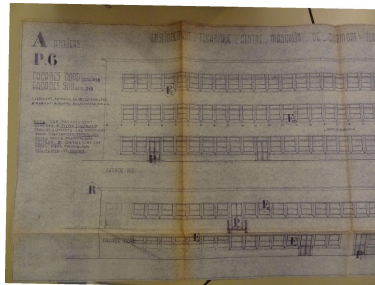
Ni le boulevard Pourchon ni le boulevard A.-Brugière n'existent.

Repro. Bénédicte Renaud-Morand, Autr. auteur inconnu
IVR84_20226301716NUCA

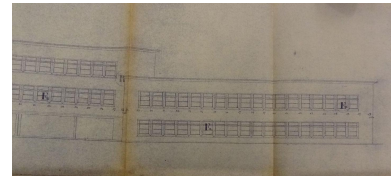
lycée Marie-Curie) est à droit. Le terrain du lycée A.-Brugière est en haut, au nord. La cathédrale de Clermont, point central de la ville est dans l'angle inférieur gauche. Le boulevard Pourchon, en contre-bas, est dessiné, encore à l'état de projet. Repro. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20236300239NUCA



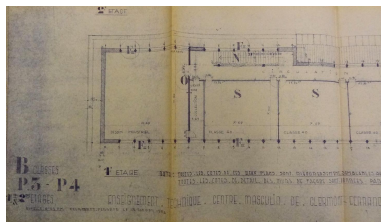
Plan d'ensemble, [1956]
(AC Clermont-Ferrand, permis de construire n°2261)
Repro. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20236300225NUCA



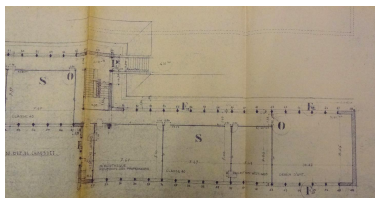
Bâtiment A (des ateliers). Façades nord et sud, par A. Aubert et A. Blanc, 15 janvier 1954.
Repro. Bénédicte Renaud-Morand, Autr. André-Vital Blanc, Phot. Albéric Aubert
IVR84_20236300228NUCA



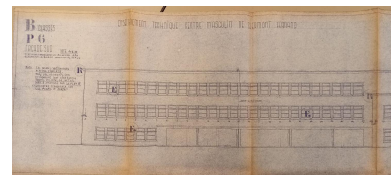
Bâtiment A (des ateliers). Façades nord et sud, par A. Aubert et A. Blanc, 15 janvier 1954.
Repro. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20236300229NUCA



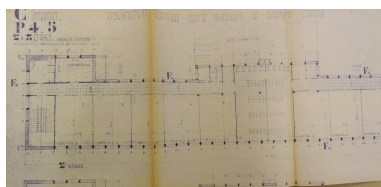
Bâtiment B (externat). Plans 1er (et 2e étage), partie gauche, par A. Aubert, et A. Blanc, 15 janvier 1954.
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20236300235NUCA



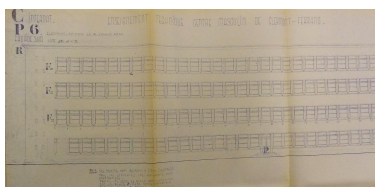
Bâtiment B (externat). Plans 1er (et 2e étage), partie droite, par A. Aubert, et A. Blanc, 15 janvier 1954.
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20236300236NUCA



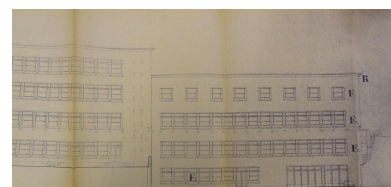
Bâtiment B (externat : les classes). Façade sud, par A. Aubert et A. Blanc, 15 janvier 1954.
Repro. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20236300226NUCA



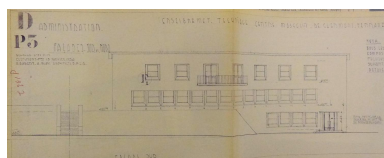
Bâtiment C (internat). Plans des 2e et 3e étages, par A.-V. Blanc, 15 janvier 1954.
Repro. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20236300230NUCA



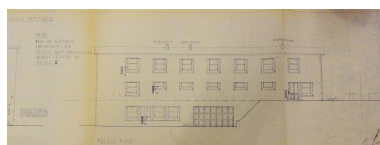
Bâtiment C (internat). Façade sud, par A. Aubert et A. Blanc, 15 janvier 1954, partie gauche.
Repro. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20236300231NUCA



Bâtiment C (internat). Façade sud, par A. Aubert et A. Blanc, 15 janvier 1954, partie droite.
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20236300232NUCA



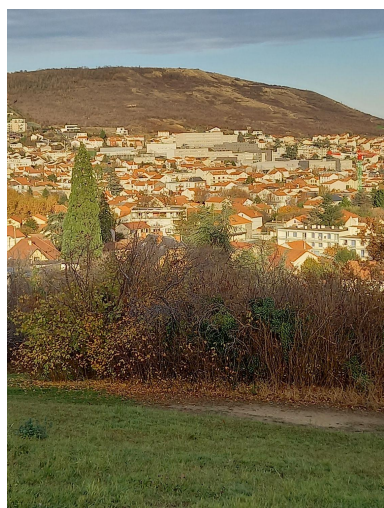
Bâtiment D (administration). Façade sud (et nord), [par A. Aubert et A. Blanc] 15 janvier 1954. La présence du balcon, à l'étage, signale le logement du directeur.
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20236300233NUCA



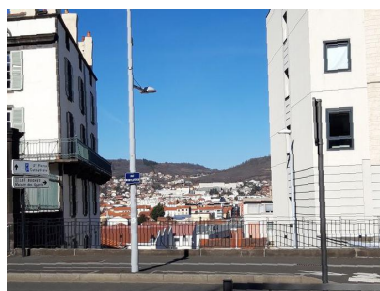
Bâtiment D (administration). Façade nord, [par A. Aubert et A. Blanc], 15 janvier 1954.
Repro. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20236300234NUCA



Plan de modification du PUD, où l'on voit, au centre, le "collège Charcot" (avant agrandissement) et en contre-haut, le boulevard des Côtes tel que projeté en 1971, mais pas réalisé. La limite indiquée en tireté noir est celle de "la zone à boisier".
Repro. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20236300263NUCA



Le lycée Roger-Claustres depuis le versant est du Montjuzet.
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20236300227NUCA



Le lycée Roger-Claustres dans une échappée depuis le boulevard Montlosier (tour de ville du 18e siècle).
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20236300224NUCA



Vue du lycée depuis le boulevard Charcot : le bâtiment des ateliers est à l'arrière-plan. Au premier plan les pavillons qui pré-existaient quand le lycée a été construit.
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20236300259NUCA



Vue de la rue du Docteur-Hospital : le lycée est à l'arrière-plan, à gauche du cliché.
Phot. Bénédicte Renaud-Morand



Entrée du lycée. Degré menant d'une part, à droite au bâtiment de l'administration et de l'externat, et au fond, un bâtiment



Vue de la rue Docteur-Hospital (le lycée est à droite sur le cliché) et perspective vers le centre de Clermont avec les deux tours de la cathédrale.

IVR84_20236300256NUCA

ajouté par l'agence CRR. À
l'arrière-plan, le puy de Dôme.
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20236300257NUCA

Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20236300258NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

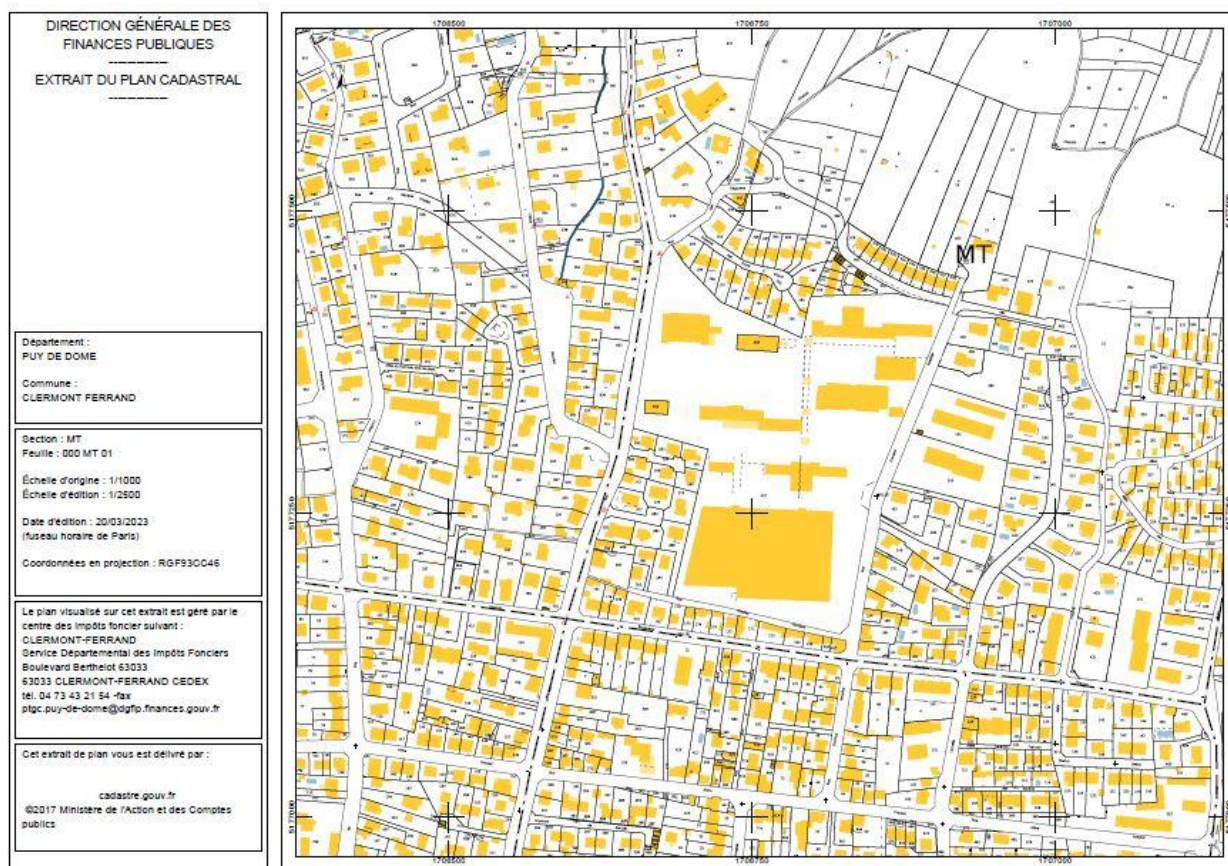
Présentation de l'aire d'étude des lycées publics de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (IA00141303)

Lycées publics en espace urbain (1802-1988) (IA00141405) Auvergne, Puy-de-Dôme, Ambert,

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Bénédicte Renaud-Morand

Copyright(s) : © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel



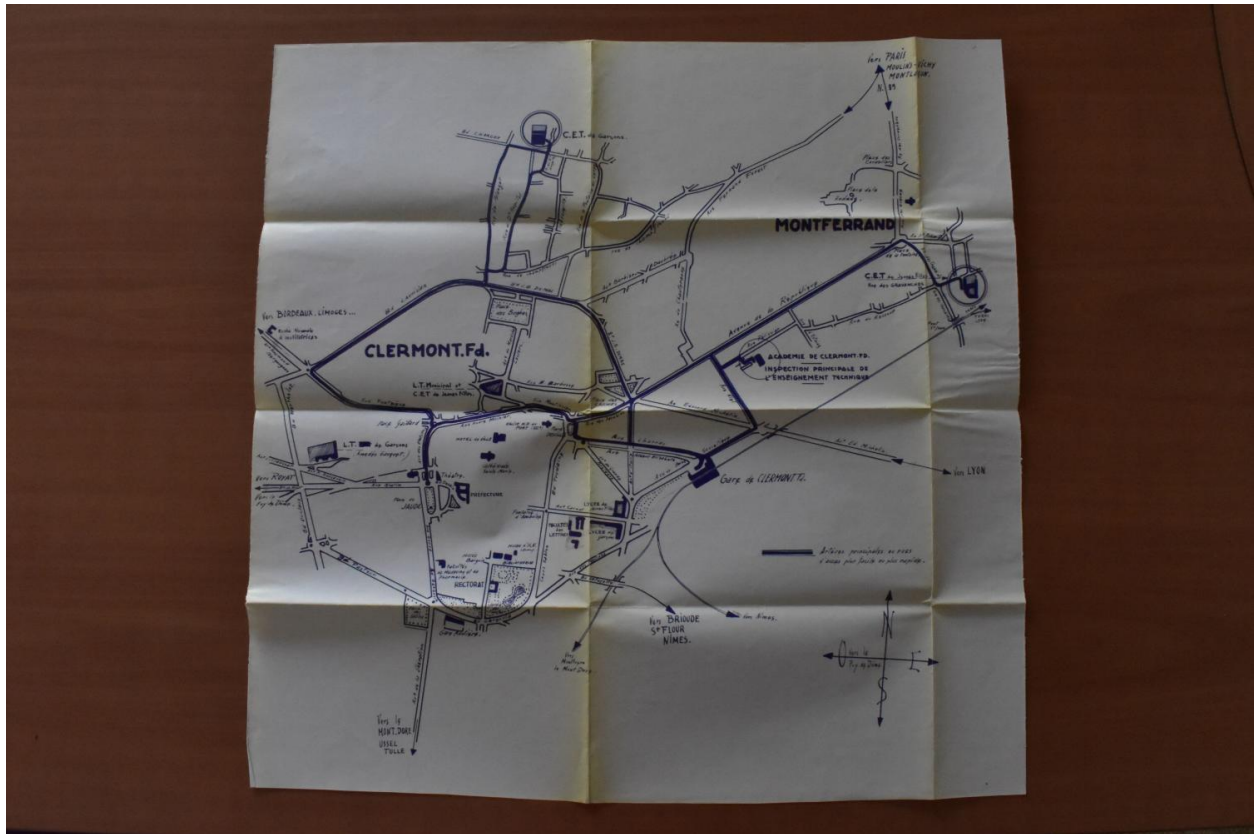
Extrait du plan cadastral, 2017.

IVR84_20236300262NUDA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand

© Ministère des finances, CIDF, Service du cadastre

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de situation [1960] ; avec les "artères principales ou rues d'accès plus facile ou plus rapide" menant au "CET de jeunes filles", actuel lycée Marie-Curie, et différents points de repère parmi lesquels les autres écoles d'enseignement secondaire de la ville, dont le lycée Roger-Claustres encore appelé à cette date "CET de garçons" (Archives du lycée professionnel Marie-Curie. Bureau de la gestionnaire, chemise cartonnée. 1951-1970). Ni le boulevard Pourchon ni le boulevard A.-Brugière n'existent.

Référence du document reproduit :

- **A lycée professionnel Marie-Curie, bureau de la gestionnaire. 13 plans, dossier d'acquisition des parcelles, courrier de l'architecte, etc. 1951-1970.**
Archives du lycée professionnel Marie-Curie. Bureau de la gestionnaire, chemise cartonnée. **13 plans, dossier d'acquisition des parcelles, courrier de l'architecte, etc. 1951-1970**
A Lycée professionnel Marie-Curie Clermont-Ferrand : sans

IVR84_20226301716NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand

Auteur du document reproduit : auteur inconnu

© Archives communales de Clermont-Ferrand
communication libre, reproduction soumise à autorisation



PUD (plan d'urbanisme directeur) de Clermont-Ferrand (détail) par Robert Puget, 1957-1959 (AD Puy-de-Dôme. 1709 W 333 ; fond de plan daté de 1950, mis à jour en 1954). Les trois plages couvertes de croisillons rouges correspondent aux emplacements réservés pour les futurs équipements publics. Le centre d'apprentissage masculin (devenu lycée Roger-Claustres) est en haut à gauche. Le centre d'apprentissage féminin (actuel lycée Marie-Curie) est à droite. Le terrain du lycée A.-Brugière est en haut, au nord. La cathédrale de Clermont, point central de la ville est dans l'angle inférieur gauche. Le boulevard Pourchon, en contre-bas, est dessiné, encore à l'état de projet.

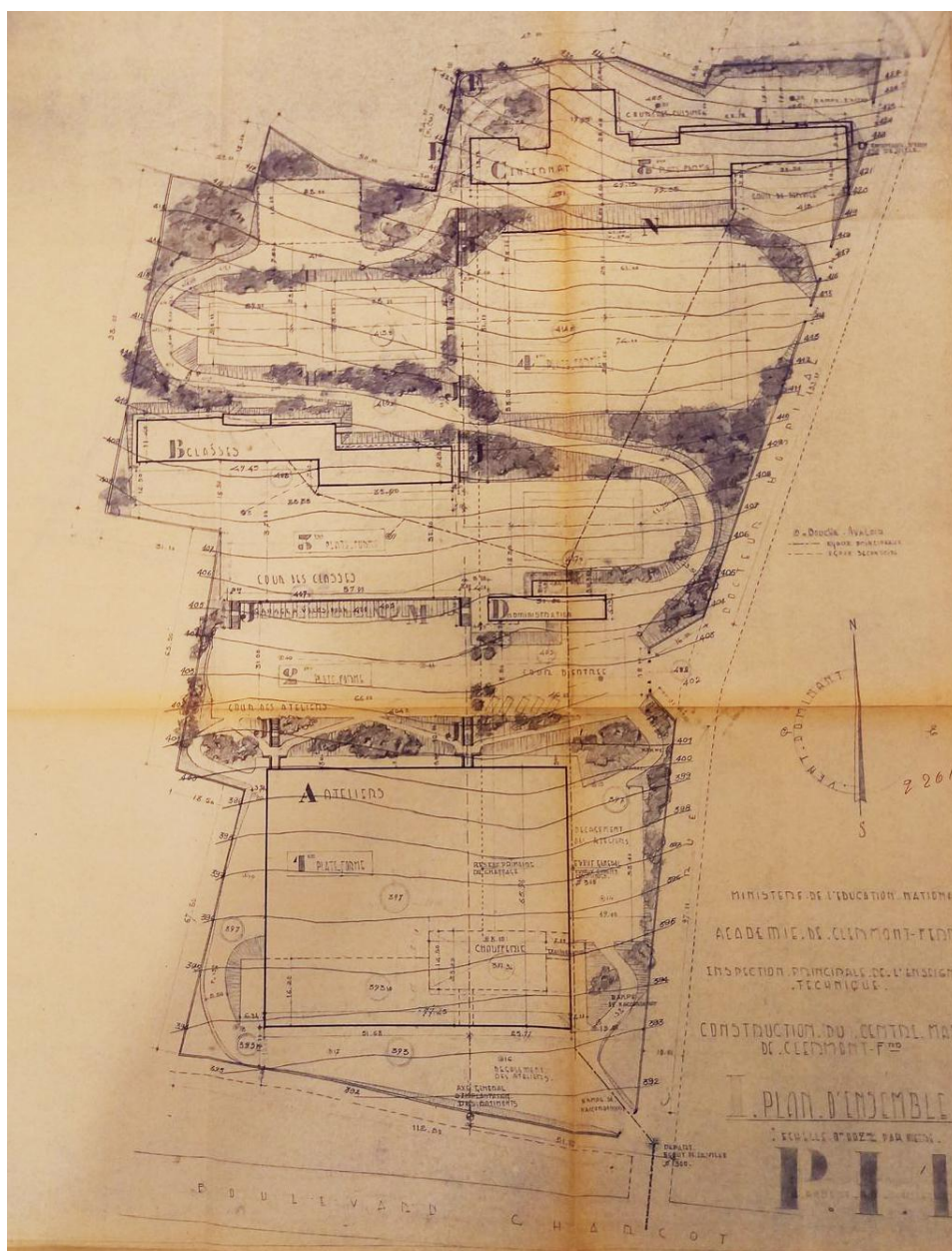
IVR84_20236300239NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2013

© Archives départementales du Puy-de-Dôme

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan d'ensemble, [1956] (AC Clermont-Ferrand, permis de construire n°2261)

Référence du document reproduit :

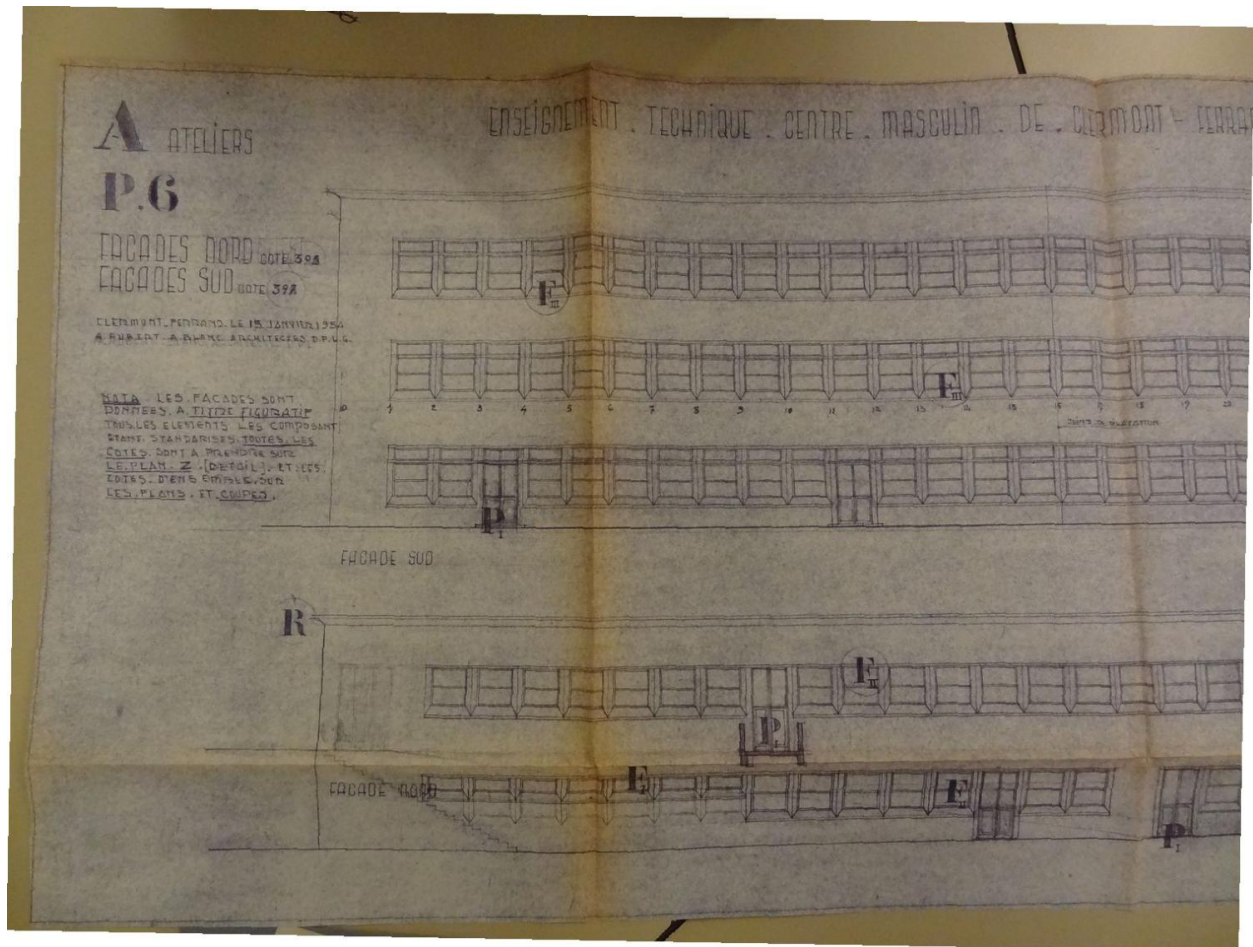
- **AC Clermont-Ferrand. Permis de construire n°2261, 1956.**
Archives communales de Clermont-Ferrand. 1986 W 108. **Lycée Roger-Claustres (1954-1971).**
Permis de construire n°2261, 1956.
AC Clermont-Ferrand : 1986 W 108

IVR84_20236300225NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2020

© Archives communales de Clermont-Ferrand
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Bâtiment A (des ateliers). Façades nord et sud, par A. Aubert et A. Blanc, 15 janvier 1954.

Référence du document reproduit :

- **AC Clermont-Ferrand. 1986 W 108. Lycée Roger-Claustres (1954-1959).**
AC Clermont-Ferrand. 1986 W 108. **Lycée Roger-Claustres (1954-1959).** Dont Permis de construire n°2261.
AC Clermont-Ferrand : 1986 W 108

IVR84_20236300228NUCA

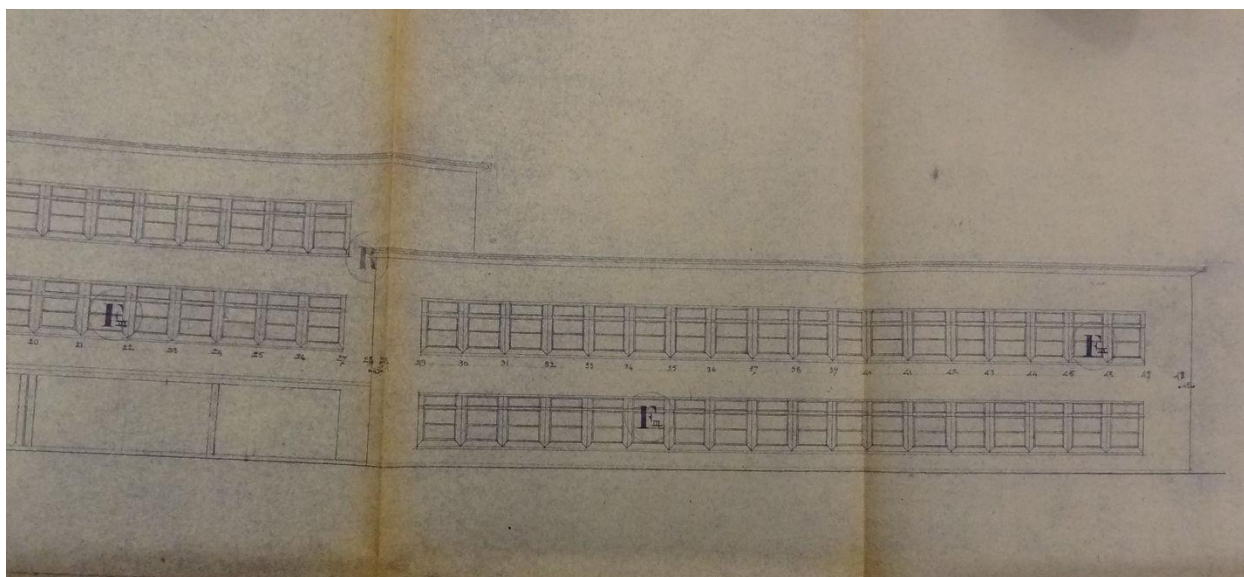
Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand, Auteur de l'illustration : Albéric Aubert

Auteur du document reproduit : André-Vital Blanc

Date de prise de vue : 2020

© Archives communales de Clermont-Ferrand

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Bâtiment A (des ateliers). Façades nord et sud, par A. Aubert et A. Blanc, 15 janvier 1954.

Référence du document reproduit :

- **AC Clermont-Ferrand. 1986 W 108. Lycée Roger-Claustres (1954-1959).**
AC Clermont-Ferrand. 1986 W 108. **Lycée Roger-Claustres (1954-1959).** Dont Permis de construire n°2261.
AC Clermont-Ferrand : 1986 W 108

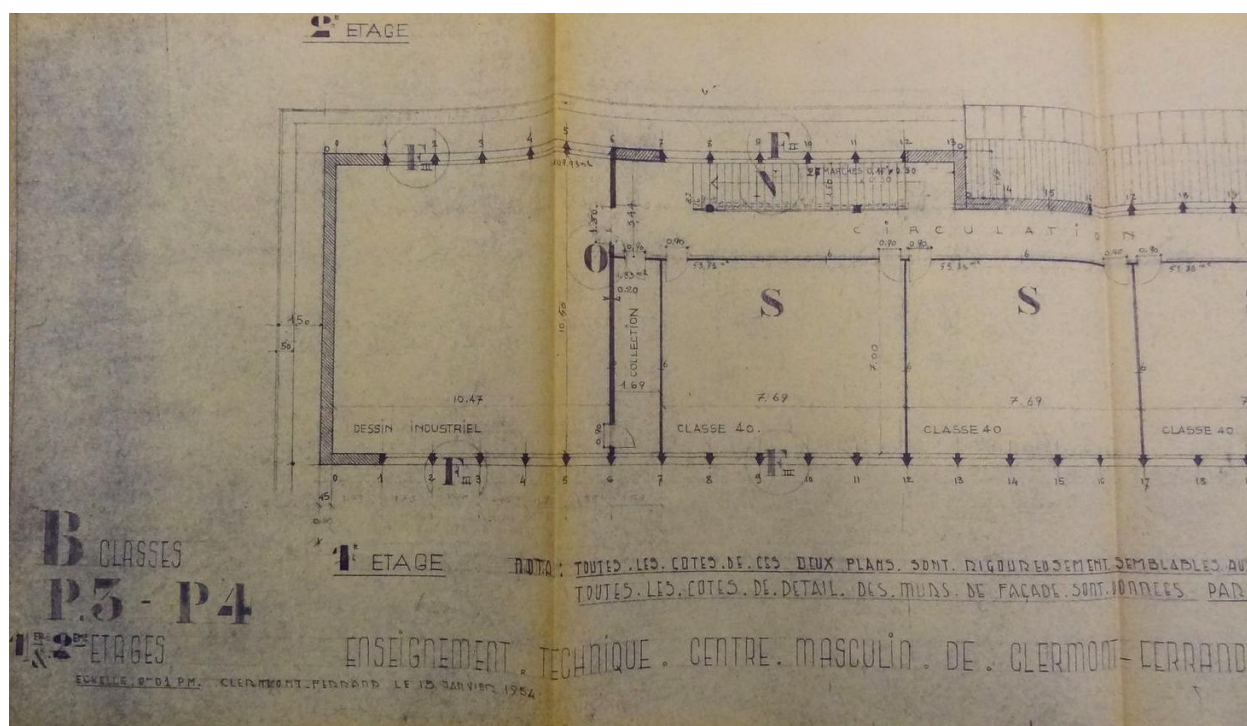
IVR84_20236300229NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2020

© Archives communales de Clermont-Ferrand

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Bâtiment B (externat). Plans 1er (et 2e étage), partie gauche, par A. Aubert, et A. Blanc, 15 janvier 1954.

Référence du document reproduit :

- **AC Clermont-Ferrand. 1986 W 108. Lycée Roger-Claustres (1954-1959).**
AC Clermont-Ferrand. 1986 W 108. **Lycée Roger-Claustres (1954-1959).** Dont Permis de construire n°2261.
AC Clermont-Ferrand : 1986 W 108

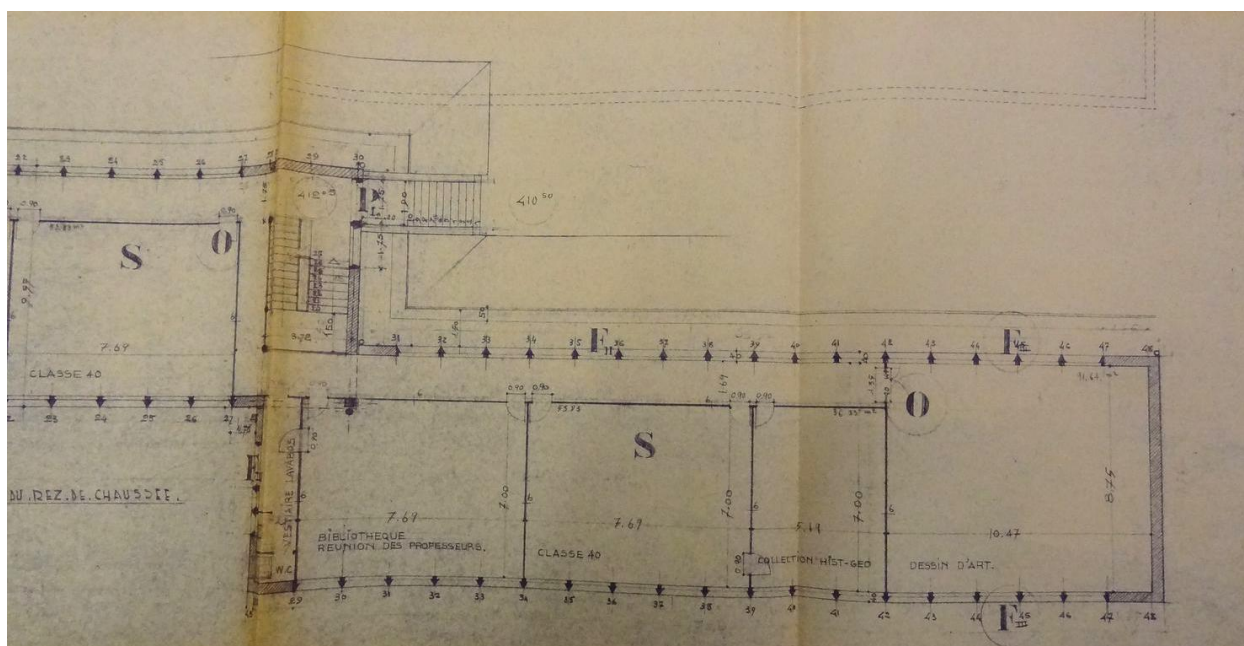
IVR84_20236300235NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2020

© Archives communales de Clermont-Ferrand

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Bâtiment B (externat). Plans 1er (et 2e étage), partie droite, par A. Aubert, et A. Blanc, 15 janvier 1954.

Référence du document reproduit :

- **AC Clermont-Ferrand. 1986 W 108. Lycée Roger-Claustres (1954-1959).**
AC Clermont-Ferrand. 1986 W 108. **Lycée Roger-Claustres (1954-1959).** Dont Permis de construire n°2261.
AC Clermont-Ferrand : 1986 W 108

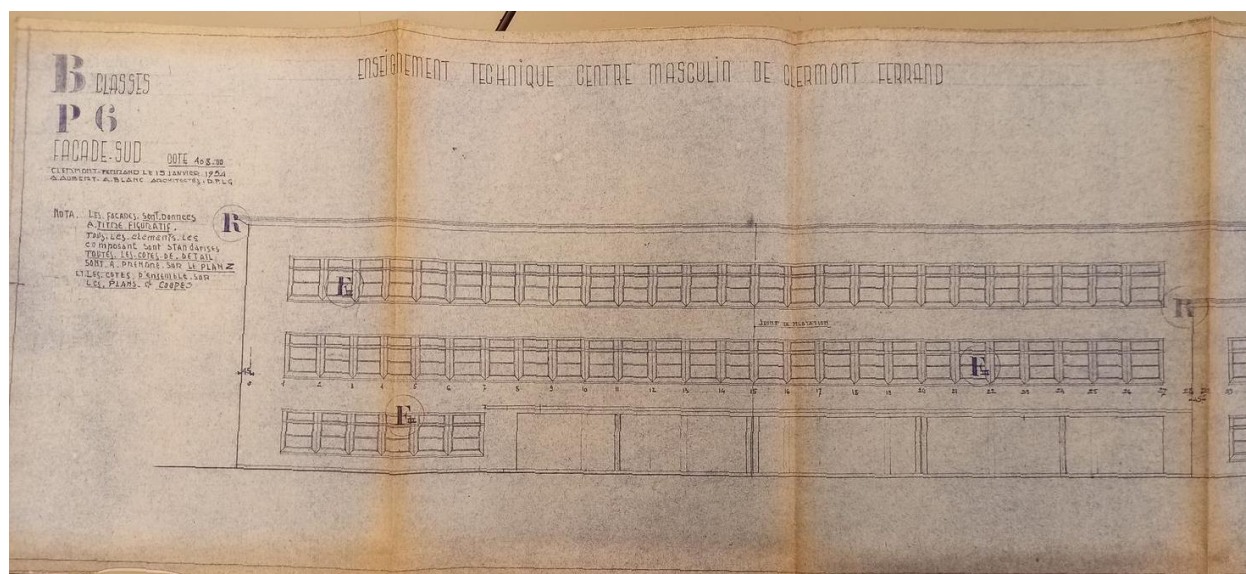
IVR84_20236300236NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2020

© Archives communales de Clermont-Ferrand

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Bâtiment B (externat : les classes). Façade sud, par A. Aubert et A. Blanc, 15 janvier 1954.

Référence du document reproduit :

- **AC Clermont-Ferrand. Permis de construire n°2261, 1956.**
Archives communales de Clermont-Ferrand. 1986 W 108. **Lycée Roger-Claustres (1954-1971).**
Permis de construire n°2261, 1956.
AC Clermont-Ferrand : 1986 W 108

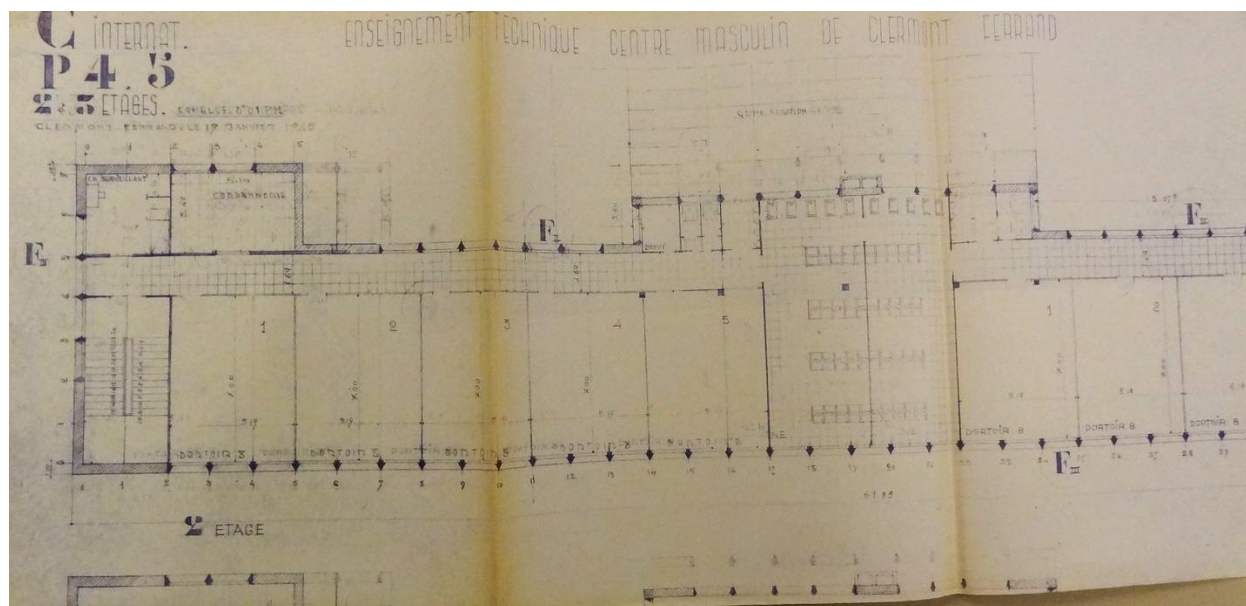
IVR84_20236300226NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2020

© Archives communales de Clermont-Ferrand

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Bâtiment C (internat). Plans des 2e et 3e étages, par A-V. Blanc, 15 janvier 1954.

Référence du document reproduit :

- **AC Clermont-Ferrand. 1986 W 108. Lycée Roger-Claustres (1954-1959).**
AC Clermont-Ferrand. 1986 W 108. **Lycée Roger-Claustres (1954-1959).** Dont Permis de construire n°2261.
AC Clermont-Ferrand : 1986 W 108

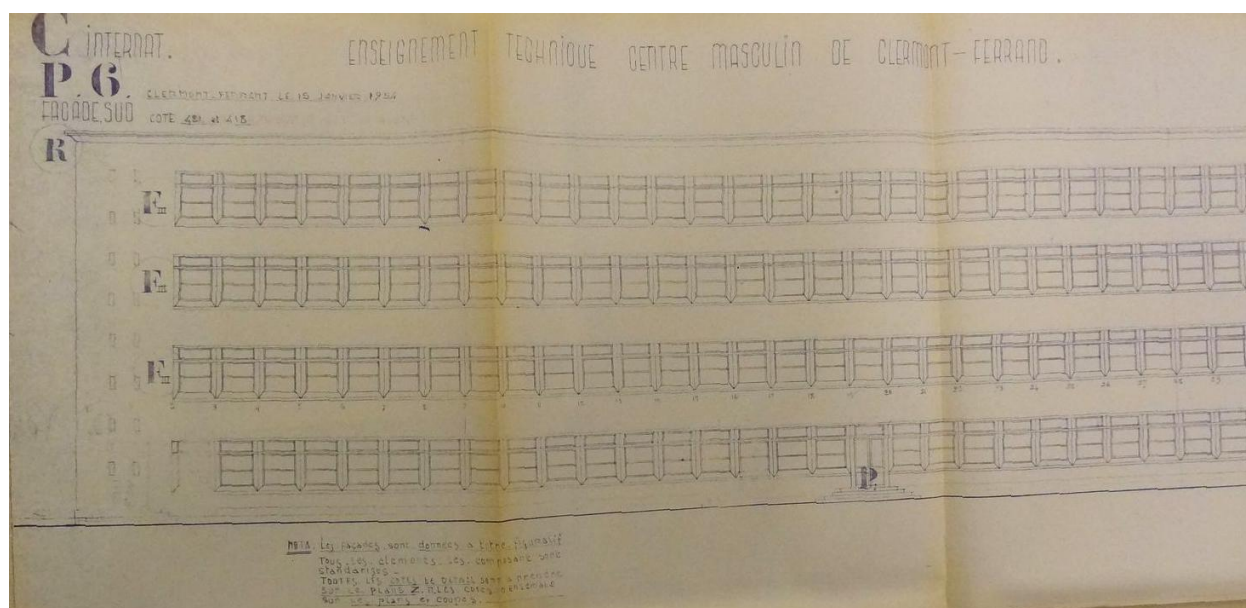
IVR84_20236300230NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2020

© Archives communales de Clermont-Ferrand

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Bâtiment C (internat). Façade sud, par A. Aubert et A. Blanc, 15 janvier 1954, partie gauche.

Référence du document reproduit :

- **AC Clermont-Ferrand. 1986 W 108. Lycée Roger-Claustres (1954-1959).**
AC Clermont-Ferrand. 1986 W 108. **Lycée Roger-Claustres (1954-1959).** Dont Permis de construire n°2261.
AC Clermont-Ferrand : 1986 W 108

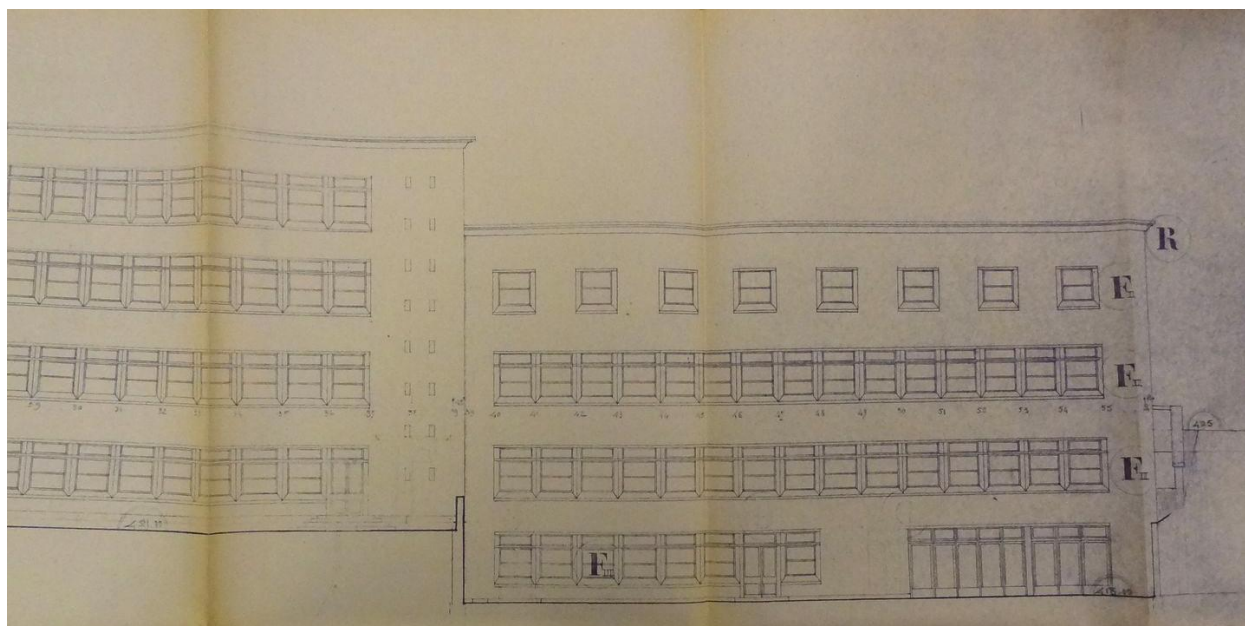
IVR84_20236300231NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2020

© Archives communales de Clermont-Ferrand

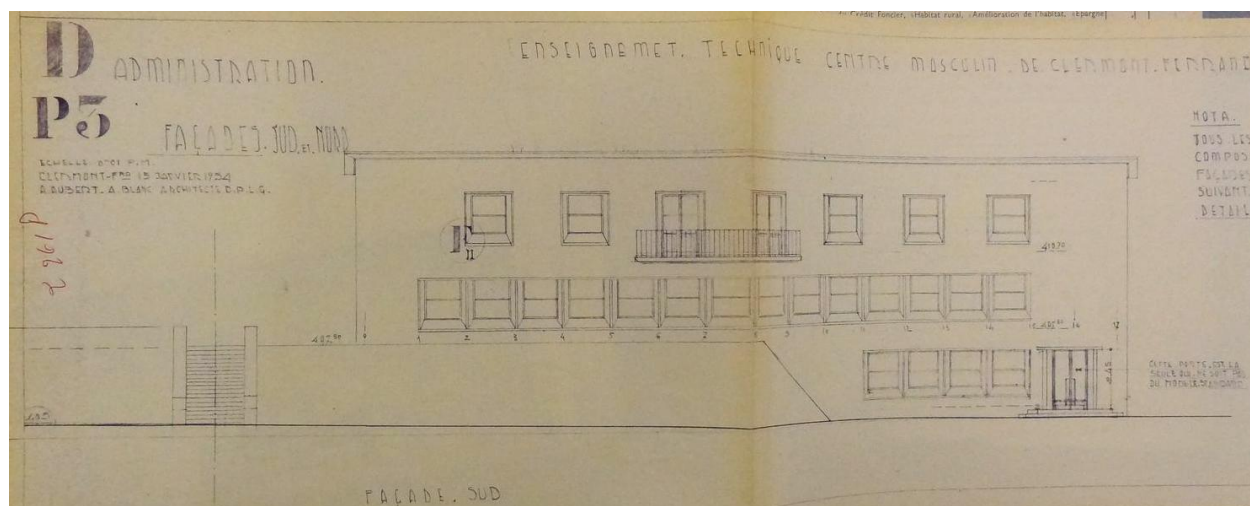
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Référence du document reproduit :

- **AC Clermont-Ferrand. 1986 W 108. Lycée Roger-Claustres (1954-1959).**
AC Clermont-Ferrand. 1986 W 108. **Lycée Roger-Claustres (1954-1959).** Dont Permis de construire n°2261.
AC Clermont-Ferrand : 1986 W 108

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Bâtiment D (administration). Façade sud (et nord), [par A. Aubert et A. Blanc] 15 janvier 1954. La présence du balcon, à l'étage, signale le logement du directeur.

Référence du document reproduit :

- **AC Clermont-Ferrand. 1986 W 108. Lycée Roger-Claustres (1954-1959).**
AC Clermont-Ferrand. 1986 W 108. **Lycée Roger-Claustres (1954-1959).** Dont Permis de construire n°2261.
AC Clermont-Ferrand : 1986 W 108

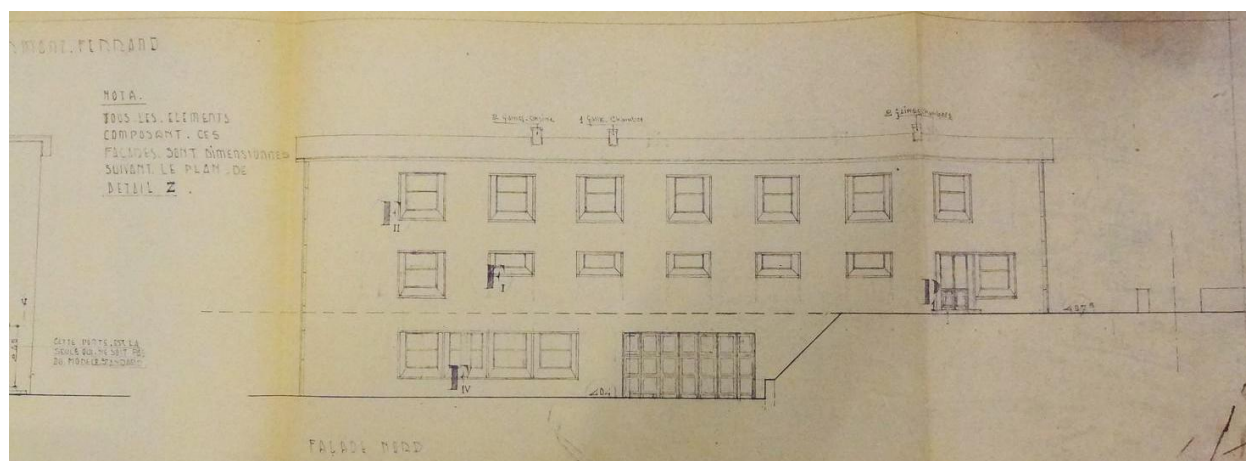
IVR84_20236300233NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2020

© Archives communales de Clermont-Ferrand

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Bâtiment D (administration). Façade nord, [par A. Aubert et A. Blanc], 15 janvier 1954.

Référence du document reproduit :

- **AC Clermont-Ferrand. 1986 W 108. Lycée Roger-Claustres (1954-1959).**
AC Clermont-Ferrand. 1986 W 108. **Lycée Roger-Claustres (1954-1959).** Dont Permis de construire n°2261.
AC Clermont-Ferrand : 1986 W 108

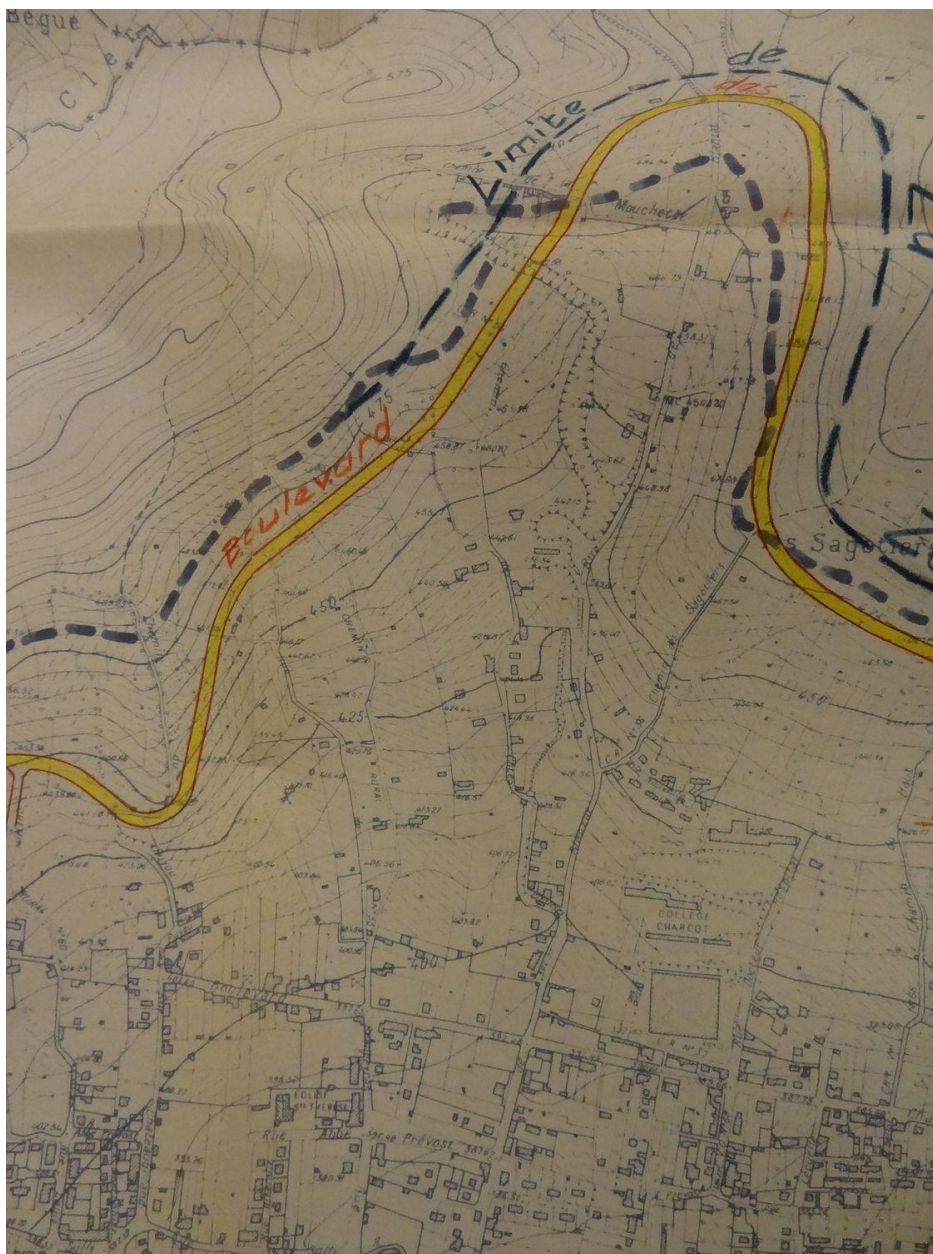
IVR84_20236300234NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2020

© Archives communales de Clermont-Ferrand

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan de modification du PUD, où l'on voit, au centre, le "collège Charcot" (avant agrandissement) et en contre-haut, le boulevard des Côtes tel que projeté en 1971, mais pas réalisé. La limite indiquée en tireté noir est celle de "la zone à boiser".

Référence du document reproduit :

- **AC Clermont-Ferrand. 896 W 1. Boulevard Côtes de Chanturgues/Dossier Taillandier, 1969-1971.**
AC Clermont-Ferrand. 896 W 1. Dossier "Boulevard Côtes de Chanturgues/Dossier Taillandier",
1969-1971.
AC Clermont-Ferrand : 896 W 1

IVR84_20236300263NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand

© Archives communales de Clermont-Ferrand

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le lycée Roger-Claustres depuis le versant est du Montjuzet.

IVR84_20236300227NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2020

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le lycée Roger-Claustres dans une échappée depuis le boulevard Montlosier (tour de ville du 18e siècle).

IVR84_20236300224NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2020

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue du lycée depuis le boulevard Charcot : le bâtiment des ateliers est à l'arrière-plan. Au premier plan les pavillons qui pré-existaient quand le lycée a été construit.

IVR84_20236300259NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2020

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de la rue du Docteur-Hospital : le lycée est à l'arrière-plan, à gauche du cliché.

IVR84_20236300256NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2020

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Entrée du lycée. Degré menant d'une part, à droite au bâtiment de l'administration et de l'externat, et au fond, un bâtiment ajouté par l'agence CRR. À l'arrière-plan, le puy de Dôme.

IVR84_20236300257NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2020

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de la rue Docteur-Hospital (le lycée est à droite sur le cliché) et perspective vers le centre de Clermont avec les deux tours de la cathédrale.

IVR84_20236300258NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2020

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation